

1. Programme 112 : Assainissement des Eaux Usées et excréta

1.1. Présentation du programme

1.1.1. Description du programme

Le Programme Assainissement des Eaux Usées et Excreta participe à l'amélioration de l'accès des populations à un assainissement adéquat et une meilleure gestion des eaux usées et excréta, basée sur l'approche fondée sur les services et les droits humains. Il intervient également dans la promotion des bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement à travers les sensibilisations pour le changement social et de comportement.

Son objectif stratégique est d'assurer un assainissement durable des eaux usées et excreta. Il est décliné en sept (07) actions :

- **Action 11201** : éradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu rural. Son objectif est d'éradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement. Elle vise également l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement par les communautés ;
- **Action 11202** : éradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu urbain. Elle a pour objectif d'éradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement. Elle vise également l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement par les communautés.
- **Action 11203** : réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu rural. Elle a pour objectif d'assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement en milieu rural. Il s'agit de développer les services d'assainissements à travers le respect des principes de l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) dans le cycle de réalisation des ouvrages d'assainissement familial en milieu rural conformément aux normes en vigueur.
- **Action 11204** : réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu urbain. Son objectif est d'assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement en milieu urbain. Il s'agit de développer les services d'assainissements à travers le respect des principes de l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) dans le cycle de réalisation des ouvrages d'assainissement familial en milieu rural conformément aux normes en vigueur.
- **Action 11205** : optimisation de la gestion et de la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale. Son objectif est d'optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale. Elle vise une meilleure structuration et un développement de la filière de gestion des eaux usées et boues de vidange.
- **Action 11206** : développement de la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta. Elle a pour objectif d'améliorer les connaissances dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excreta. Elle vise l'amélioration et le développement de technologies et approches innovantes ;
- **Action 11207** : renforcement des capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur. Elle a pour objectif de renforcer les capacités de gestion et de pilotage par la mise en place d'un dispositif institutionnel efficace, un cadre d'intervention unifié et des outils de gestion et de pilotage efficaces.

A cet effet, il contribue à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan d'actions de la transition (PAT) notamment :

- l'objectif stratégique (OS1.1) : renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent du pilier 2 « répondre à la crise humanitaire » ;
- l'objectif stratégique (OS 3.6) « améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable à l'assainissement et au service énergétique de qualité » du pilier 3 « refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ».

Sur la période 2023-2025, les priorités du programme en matière d'assainissement des eaux usées et excréta sont :

- la certification FDAL d'au moins 100 villages ;
- la réalisation de 95 000 latrines familiales (50 000 en milieu rurale et 45 000 en milieu urbain);
- l'amélioration et le renforcement de la réponse humanitaire en matière d'assainissement à travers la réalisation de 20 000 latrines en situation d'urgence et la distribution de kits à au moins 30 000 ménages ;
- la réalisation de 2 000 latrines institutionnelles et publiques ;
- la gestion structurée des boues de vidange et des eaux usées à travers la réalisation de 6 stations de traitement et de valorisation de boues de vidange et l'organisation des vidangeurs ;
- la mise en place d'une base de données fiable.

Les reformes et instruments entrepris par le programme pour améliorer la performance sont :

- la création d'une agence nationale dédiée à la promotion de l'assainissement et de l'hygiène publique;
- la mise en œuvre de l'approche dite « Approche Commune » qui vise une planification complète de chaque projet et programme ou transfert des ressources aux communes en tenant compte des gaps des ouvrages d'assainissement homologué à réaliser pour rendre FDAL la ou les communes d'intervention de chaque acteur ;
- le développement de l'assainissement autonome avec la réalisation de réseaux d'égout et le raccordement des industriels, des ménages et autres ;
- l'adoption de l'approche Nexus, paix et développement dans le domaine de l'assainissement.

Pour la mise en œuvre du programme, plusieurs acteurs sont mis à contribution conformément au tableau ci-dessous.

Tableau n°5.112 : Structure, unités de gestion de projets, opérateurs, ONG intervenant dans la mise en œuvre du programme

Directions	Unités de Gestion de Projets	Opérateurs étatiques	Opérateurs non étatiques
Direction Générale de l'Assainissement (DGA) Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) Directions Provinciales de l'Eau et de l'Assainissement (DPEA)		ONEA,	WaterAid ; Eau vive ; APS ; SNV ; IRC ; IRC (rescue) Helen Keller International (HKI) ; Plan Burkina ; OCADES ; CRS ; SOS-SAHEL Helvetas ; Croix Rouge ; WHH Action Contre la Faim (ACF) ; OXFAM ; Conseil Danois pour les réfugiés (DRC); Solidarité International (SI) ACTED IEDA Relief SOLIDEV Winrock Terre des Hommes AVIF Etc.

Source : Répertoire 2022 des projets et programmes du MEA

1.1.2. Analyse diagnostique du programme

1.1.2.1. Contraintes

Les principales contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du programme sont entre autres :

- l'insécurité dans certaines localités du Burkina Faso ;
- l'accroissement des personnes déplacés internes (PDI) mettant à rude épreuve les planifications en matière d'investissement et de développement de l'assainissement ;
- l'insuffisance de personnel qualifié au niveau des communes en matière de maîtrise d'ouvrage communal ;
- la persistance de pesanteurs socioculturelles peu favorables à l'autoréalisation des latrines par les ménages ;
- l'extension de l'habitat spontané qui annihile les efforts de l'Etat et de ses partenaires dans l'accès à l'assainissement.

1.1.2.2. Défis

Les défis majeurs qui doivent être relevés sont :

- renforcer le cadre institutionnel et législatif visant à inciter les populations à prendre en charge la construction des latrines autonomes tout en respectant les normes technologiques édictées par l'autorité en charge de l'assainissement ;
- intensifier les campagnes d'information, d'éducation et de communication en vue d'un changement de comportement ;

- assurer l'accès universel à l'assainissement des populations à travers la réalisation des ouvrages d'assainissement et d'égouts ;
- satisfaire durablement les besoins des personnes en situation d'urgence en matière d'assainissement ;
- définir une stratégie efficace de gestion des ouvrages d'assainissement communautaire ;
- améliorer la gestion des boues de vidange ;
- assurer la désagrégation des données assainissement au plus bas échelle.

1.1.2.3. Situation d'exécution du programme

La mise en œuvre du programme au cours des trois dernières années (2019-2021) a permis d'enregistrer des progrès majeurs malgré de nombreuses contraintes.

- le taux d'accès national à l'assainissement a progressé de 23,6% en 2019 à 26,7% en 2021, soit une hausse de 3,1 points de pourcentage.
- la population additionnelle desservie en assainissement est passée à 1 285 113 personnes dont 863 930 personnes en milieu rural et 421 183 personnes en milieu urbain.
- le nombre de villages certifiés FDAL a augmenté de 117% passant de 159 villages certifiés FDAL en 2018 à 345 villages certifiés FDAL en 2021.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à la réalisation de :

- 119 308 latrines familiales dont 86 393 latrines pour le milieu rural et 32 915 latrines pour le milieu urbain ;
- 4 147 blocs de latrines publiques et institutionnelles dont 3 659 blocs de latrines en milieu rural et 488 blocs de latrines en milieu urbain.
- 768 cabines réservées aux personnes vivant avec un handicap au sein des blocs de latrines en milieu rural ;
- séparation systématique des blocs des garçons et les blocs des filles dans les écoles intégrant la gestion hygiénique des menstrues ;
- 31 077 puisards avec 7 029 pour le milieu rural et 24 048 en milieu urbain.

1.1.2.4. Les principaux indicateurs du programme

Tableau n°6.112: Principaux indicateurs du programme AEUE assorti de cibles

Libellés	Indicateurs	Référence		2022	Valeurs cibles			Structure responsable
		Unité	Valeur 2021		2023	2024	2025	
Objectif stratégique : Assurer un assainissement durable des eaux usées et excréta	Indicateur 1 : taux d'accès national à l'assainissement	Pourcentage	26,7	27,5	28	28,5	29	DGA
Action n°1 :: Eradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu rural								DGA
Objectif opérationnel : Eradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement	Indicateur 1 : Proportion de villages certifiés FDAL	Pourcentage	3,9	4,5	5	5,5	6	DGA
Action n°2 : Eradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu urbain								ONEA
Objectif opérationnel : Eradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement	Indicateur : Nombre cumulé de secteurs ayant mis fin de défécation à l'air libre	Nombre	5	10	15	20	25	ONEA
Action n° 3 : Réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu rural								DGA
Objectif opérationnel : Assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement en milieu rural	Indicateur : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural	Pourcentage	21	22	22,5	23	24	DGA
	Indicateur 2 : Taux d'équipement des écoles en milieu rural	Pourcentage	84,5	85	85,3	85,6	86	DGA
Action n° 4 : Réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu urbain								ONEA
Objectif opérationnel : Assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement en milieu urbain	Indicateur 1 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain	Pourcentage	40,40	41	41,5	42	42,5	ONEA
Action n°5 : Optimisation de la gestion et de la valorisation des eaux usées et boues de vidange dans une perspective de protection environnementale et sociale								ONEA
Objectif opérationnel : Optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale	Indicateur 1 : Nombre cumulé de sites de dépotages réalisés	Nombre	5	5	7	9	12	ONEA/DGA
	Indicateur 2 : Quantité de boue et des eaux usées valorisées	En millier de m ³	2 643,02	2600	2800	2900	3000	ONEA/DGA

Libellés	Indicateurs	Référence		2022	Valeurs cibles			Structure responsable
		Unité	Valeur 2021		2023	2024	2025	
Action n°6 : Développer la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta en soutien à l'amélioration de l'offre technologique et des pratiques								DGA/ONEA
Objectif opérationnel : Améliorer les connaissances dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta	Indicateur : Nombre d'innovations proposées annuellement par la Recherche	Pourcentage	0	1	1	2	2	DGA/ONEA
Action n°7 : Action n°7 : Renforcement des capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur								DGA/ONEA
Objectif opérationnel : Renforcer les capacités de gestion et de pilotage	Indicateur : Taux d'exécution physique du programme	Pourcentage	63,6	64	64,5	65	65,5	DGA/ONEA
Résultats majeurs du programme attendus en 2022								
Résultats majeurs	Indicateurs d'extrait							Cible 2023
Des villages sont certifiés FDAL	Nombre de villages Certifié							60
Des latrines familiales réalisées et réhabilitées	Nombre de latrines familiales réalisées et réhabilitées							30 000
Des latrines institutionnelles et publiques réalisées et réhabilitées	Nombre de latrines institutionnelles et publiques réalisées et réhabilitées							600
Des stations de traitement des boues de vidanges réalisées	Nombre de stations de traitement des boues de vidanges réalisées							1
Des extensions du réseau d'assainissement collectif (égout) réalisées	Nombre de Km de réseau construits							5

Source : Matrice sectorielle, 2022

Tableau n°7.112 : matrice du cadre logique du programme « Assainissement des Eaux Usées et Excreta »

Indicateurs d'impact	Définition (Mode de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation si possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
Objectif stratégique: Assurer un assainissement durable des eaux usées et excreta						
Indicateur: Taux d'accès national à l'assainissement	(Nombre de personne qui ont accès selon les normes nationales) /population totale)*100	Annuel	national	Rapport de performance du programme ; Annuaire statistique eau assainissement Rapports d'activités, annuaire statistique eau assainissement	Indisponibilité des ressources humaines, matérielles et financières	DGA
Action 1 : Eradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu rural						DGA
Objectif opérationnel 1 : Eradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement						
Indicateur 1 : Proportion de villages déclarés FDAL	(Nombre de villages ayant éradiqué la DAL à l'issue d'une évaluation par un comité d'évaluation /nombre total de villages) *100	Annuel	National, régional, communal	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations	DGA
Indicateur 2 : Proportion de villages certifiés FDAL	Nombre de villages déclaré FDAL ayant gardé ce statut et confirmé par une autorité désignée /nombre total*100	Annuel	National, régional, communal	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations	DGA
Action 2 : Eradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu urbain						
Objectif opérationnel 2 : Eradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement						
Indicateur 1 : Nombre cumulé de secteurs ayant mis fin à la défécation à l'air libre	dénombrement : Nombre de secteurs ayant bénéficié des séances de sensibilisation sur la stratégie de fin de défécation à l'air libre en	Annuel	National, Régional	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations	ONEA
Action 3 : Réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu rural						DGA
Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains						
Indicateur 1 : Taux d'accès à l'assainissement	(Nombre de personne qui ont accès en milieu rural selon les normes nationales)/population rurale totale)*100	Annuel	National, Régional, provincial	Rapport de performance du programme	Défaillance des prestataires	DGA

Indicateurs d'impact	Définition (Mode de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation si possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
familial en milieu rural					L'insécurité dans certaines zones	
Indicateur 2 : Taux d'équipement des écoles en milieu rural	(Nombre d'école équipée en latrines)/nombre total des écoles *100	annuel	National, régional	Rapport de performance du programme	Défaillance des prestataires L'insécurité dans certaines zones	DGA
Action 4 : Réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu urbain						ONEA
Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains						
Indicateur 1 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain	(Nombre de personne qui ont accès en milieu selon les normes nationales) /population totale)*100	Annuel	National, régional	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations Défaillance des prestataires	ONEA
Action 5 : Optimisation de la gestion et de la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale						ONEA
Objectif Opérationnel : Optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale						
Indicateur 1 : Nombre cumulée de sites de dépotage réalisés	Dénombrement : nombre de sites de dépotage et de STBV réalisés	Annuel	National	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations Indisponibilité foncière	DGA/ONEA
Indicateur 2 : Quantité de boue et des eaux usées valorisée	Volume total de boue et eaux usées valorisées	annuel	National	Rapport de performance du programme	Dysfonctionnement des stations de traitement Non-respect des normes de rejet	DGA/ONEA
Action 6 : Développement de la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excretas						DGA/ONEA
Objectif Opérationnel : Développer la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excretas en soutien à l'amélioration de l'offre technologique et des pratiques						
Indicateur 1 : Nombre d'innovations	Somme des innovations proposées chaque année	Annuel	National	Rapport de performance du programme	Manque de propositions	DGA/ONEA

Indicateurs d'impact	Définition (Mode de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation si possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
proposées par la recherche						
Action 7 : Renforcement des capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur						
Objectif Opérationnel : Renforcer les capacités de financement de gestion et de pilotage du sous-secteur						
Indicateur 1 : Taux d'exécution physique du programme	(Somme des taux d'exécution des activités/nombre d'activités du programme)	Annuel	National	Rapport de performance du programme	Indisponibilité des ressources humaines, matérielles et financières Instabilité institutionnelle	DGA/ONEA

Source : DGA, 2022

Tableau n°7.112 : matrice du cadre logique du programme « Assainissement des Eaux Usées et Excreta »

Indicateurs d'impact	Définition (Mode de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
Objectif stratégique: Assurer un assainissement durable des eaux usées et excreta						
Indicateur: Taux d'accès national à l'assainissement	(Nombre de personne qui ont accès selon les normes nationales) /population totale) *100	Annuel	national	Rapport de performance du programme ; Annuaire statistique eau assainissement Rapports d'activités, annuaire statistique eau assainissement	Indisponibilité des ressources humaines, matérielles et financières	DGA
Action 1 : Eradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu rural						DGA
Objectif opérationnel 1 : Eradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement						
Indicateur 1 : Proportion de villages déclaré FDAL	(Nombre de villages ayant éradiqué la DAL /nombre total de village déclenchés) *100	Annuel	National, régional, communal	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations	DGA
Action 2 : Eradication de la défécation à l'air libre et promotion des pratiques adéquates d'hygiène et d'assainissement en milieu urbain						
Objectif opérationnel 2 : Eradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement						
Indicateur 1 : Proportion de secteurs déclarés FDAL	(Nombre de secteurs ayant éradiqué la DAL /nombre total de secteurs) *100	Annuel	National, Régional	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations	ONEA
Action 3 : Réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu rural						DGA
Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains						
Indicateur 1 : Taux d'accès à l'assainissement	(Nombre de personne qui ont accès en milieu rural selon les normes	Annuel	National, Régional, provincial	Rapport de performance du programme	Défaillance des entreprises ;	DGA

Indicateurs d'impact	Définition (Mode de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
familial en milieu rural	nationales)/population rurale totale)*100					
Indicateur 2 : Taux d'équipement des écoles en milieu rural	(Nombre d'école équipée en latrines)/nombre total des écoles *100	annuel	National, régional	Rapport de performance du programme		
Action 4 : Réalisation de l'accès universel et continu aux services d'assainissement en milieu urbain						ONEA
Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains						
Indicateur 1 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain	(Nombre de personne qui ont accès en milieu selon les normes nationales) /population totale)*100	Annuel	National, régional	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations Défaillance des prestataires	ONEA
Action 5 : Optimisation de la gestion et de la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale						ONEA
Objectif Opérationnel : Optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidanges dans une perspective de protection environnementale et sociale						
Indicateur 1 : Nombre cumulée de sites de dépotage réalisés	Dénombrement : nombre de sites de dépotage et de STBV réalisés	Annuel	National	Rapport de performance du programme	Non adhésion des populations Indisponibilité foncière	DGA/ONEA
Indicateur 2 : Quantité de boue et des eaux usées valorisée	Volume total de boue et eaux usées valorisées	annuel	National	Rapport de performance du programme	dysfonctionnement des stations de traitement	DGA/ONEA

Indicateurs d'impact	Définition (Mode de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
					Non-respect des normes de rejet	
Action 6 : Développement de la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta						DGA/ONEA
Objectif Opérationnel : Développer la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta en soutien à l'amélioration de l'offre technologique et des pratiques						
Indicateur 1 : Nombre d'innovations proposées par la recherche	Somme des innovations proposées chaque année	Annuel	National	Rapport de performance du programme	Manque de propositions	DGA/ONEA
Action 7 : Renforcement des capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur						
Objectif Opérationnel : Renforcer les capacités de financement de gestion et de pilotage du sous-secteur						
Indicateur 1 : Taux d'exécution physique du programme	(Somme des taux d'exécution des activités/nombre d'activités du programme)	Annuel	National	Rapport de performance du programme	Indisponibilité des ressources humaines, matérielles et financières Instabilité institutionnelle	DGA/ONEA

Source : DGA, 2021